

Délibération n° 2020-10-141 du 15 octobre 2020

Désignation modificative de membres des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu le Règlement intérieur du conseil d'administration, notamment ses articles 1 et 6,

Vu la délibération n°2019-02-005 du Conseil d'administration de France compétences du 14 février 2019, portant approbation du règlement intérieur du conseil d'administration et des règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (Recommandations, Evaluation et Audit et finances),

Vu la délibération n°2019-03-013 du Conseil d'administration de France compétences du 7 mars 2019, portant approbation de la composition des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Vu la délibération n°2019-10-198 du Conseil d'administration de France compétences du 17 octobre 2019, portant approbation de la composition des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances

Après en avoir délibéré le 15 octobre 2020,

Décide :

Article 1

Sont désignés membres de la **Commission Recommandations** :

- **Membres titulaires :**
 - Madame Christine MATRAGLIA, DGEFP, en lieu et place de Madame Clarisse DUBERT.
 - Monsieur Sébastien BEGEY, DGESCO, en lieu et place de Madame Céline HEYRIES.

- **Membre suppléant :**
 - Monsieur Gauthier DONNEZAN, DGEFP, en lieu et place de Madame Christine MATRAGLIA.

Article 2

Sont désignés membres de la **Commission Evaluation** :

- **Membre titulaire** :
 - Madame Selma TAFANI-THIEBLEMONT, DGER, en lieu et place de Madame Yveline GUEGAN.

- **Membre suppléant** :
 - Monsieur Sébastien BEGEY, DGESCO, en lieu et place de Madame Céline HEYRIES.

Article 3

Sont désignés membres de la **Commission Audit et Finances** :

- **Membre titulaire** :
 - Monsieur Théophile BABAUD DE MONVALLIER, DGEFP, en lieu et place de Monsieur Steven CARRO.

- **Membre suppléant** :
 - Monsieur Steven CARRO, DGEFP, en lieu et place de Madame Natacha DJANI.
 - Madame Anne-Lise DUTOIT, DGEFP, en lieu et place de Monsieur Guillaume FOURNIE.
 - Monsieur Frédéric CAMOL, DB, en lieu et place de Monsieur Pierre-Alexandre POTTIER.

Article 4

La présente délibération prend effet dès la première réunion de chaque commission suivant son adoption par le conseil d'administration.

Article 5

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Paris, 15 octobre 2020

Le Président du Conseil d'administration,
Monsieur Jérôme TIXIER

